



Demande de soutien à projet

A déposer ou à envoyer à :

FONDATION TELMA - Enceinte TELMA ALAROBIA - BP 763 – ANTANANARIVO 101

Ou par mail à : fondation@telma.mg

Nom de l'association :

.....

Date de dépôt du dossier :

.....

Il est rappelé que les associations éligibles doivent remplir les conditions suivantes :

- **D'intérêt général, à but non lucratif**
- **S'engageant à produire des comptes annuels selon les principes et méthodes comptables**

En cas de sélection du dossier, l'association devra fournir ses statuts, apporter la preuve qu'elle remplit les conditions ci-dessus et signer la Charte de la Fondation TELMA.

Les dossiers de candidature doivent être déposés suffisamment tôt, au minimum 3 mois avant la date prévue du début du projet, pour permettre leur étude par le Comité Exécutif et la décision du Conseil d'Administration.

Ce dossier peut être demandé sous version électronique à : fondation@telma.mg



L'association

Nom de l'association :

Site internet :

Adresse :

Contact :

Nom/prénom :

Téléphone :

Email :

Coordonnées fiscales :

NIF :

Stat :

Public bénéficiaire :

- enfance / jeunesse
- handicap
- groupe communautaire
- femmes
- autres (à préciser)

Objet de l'association :

Date de création :

Nombre de salariés :

Budget annuel de l'association :



Le projet

Nom du projet :

Descriptif synthétique du projet : (peut être détaillé dans un document annexe)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Etapes et calendrier du projet :

Nombre de bénéficiaires concernés par ce projet :

Périmètre géographique du projet :

Indicateurs de suivi du projet :



Le financement

FINANCEMENT DU PROJET :

- Budget global du projet :

- Type de soutien (logistique, technique basé sur les NTIC, financier) sollicité pour ce projet : (bien préciser le détail des différents poste de dépenses, joindre devis etc....sous forme de tableaux- un document peut être joint en annexe)

Montant total demandé :

Détails :

.....

Autres mécènes / partenaires qui subventionnent l'action, si oui lesquels :

En adressant ce dossier, vous certifiez avoir pris connaissance du règlement et du périmètre d'éligibilité du projet et de l'association que vous souhaitez que la Fondation TELMA soutienne. Si votre dossier est retenu cette année, vous vous engagez à signer la charte de la Fondation TELMA, et présenter un bilan sur l'utilisation des fonds.



La sélection des dossiers s'effectuera après délibération du Conseil d'Administration de la Fondation TELMA.

Adressez vos questions au 020 25 338 78 ou à : fondation@telma.mg